

FIP Avantage PME

Informations financières au 30/06/2024

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

| | |
|--|---|
| Forme juridique | Fonds d'Investissement de Proximité |
| Codes ISIN | Part A - FR0010660647 |
| Région d'investissement | Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Auvergne, Limousin |
| Taux de réduction fiscale | 25% IR |
| Dépositaire | CACEIS BANK |
| Rachats de parts | Pas de rachat possible depuis l'entrée en pré-liquidation |
| Nombre de PME en portefeuille au 30/06/2024 | 1 |
| Statut | Depuis le 30/06/2019 - Liquidation |
| Valeur d'origine de la part (nominal) | 500€ |
| Valeur liquidative au 30/06/2024 (distributions incluses) | 270,28€ |
| Performance depuis l'origine | -45,94% |
| Performance depuis l'origine avantage fiscal inclus ⁽¹⁾ | -27,92% |

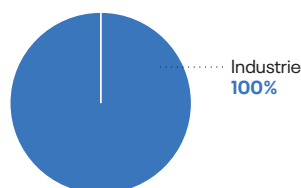
DISTRIBUTIONS EFFECTUÉES

| Date | Montant brut par part | Pourcentage du nominal |
|------------|-----------------------|------------------------|
| 31/10/2016 | 125,00€ | 25% |

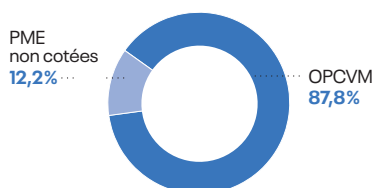
HORIZON D'INVESTISSEMENT



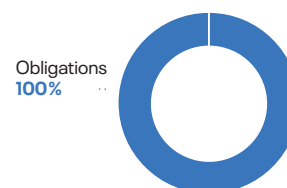
RÉPARTITION SECTORIELLE



RÉPARTITION DE L'ACTIF NET



RÉPARTITION DE L'ACTIF INVESTI EN PME



La performance du Fonds a vocation à évoluer eu égard aux conditions de cession des dernières participations encore en portefeuille.

⁽¹⁾ Cette performance est donnée à titre indicatif et a été calculée pour un investissement optimisé fiscalement, bénéficiant du taux maximal de réduction d'impôt. En effet, cette réduction est définitivement acquise sous certaines conditions, notamment de durée de détention des titres, et dépend de la situation individuelle de chacun, le plafonnement des niches fiscales pouvant limiter la portée de cet avantage fiscal.

PRINCIPALES SORTIES RÉALISÉES

| Nom | Activité | Année de sortie | Multiple réalisé |
|-----------------------|---|-----------------|------------------|
| Club Privé | Site de e-commerce spécialisé dans les ventes privées | 2013 | Moins de 1x |
| Let's Gowex | Télécommunications | 2013 | Entre 3 et 4x |
| Vegalis | Restructuration de crédits auprès des particuliers | 2014 | Moins de 1x |
| Elyssom | Applications Machine-To-Machine | 2015 | Moins de 1x |
| Monte Almanzor Invest | Agences de voyages | 2015 | Entre 1,5 et 2x |
| Mediameeting | Commercialisation de programmes et technologies dédiés à la communication | 2015 | Entre 1,5 et 2x |
| Dumarbre Management | Chaudronnerie, équipement hydroélectrique, métallurgie | 2015 | Entre 4 et 4,5x |
| LD Newco | Construction | 2016 | Moins de 1x |
| Fontalvie | Groupe de cliniques spécialisées | 2018 | Moins de 1x |
| Onefield | Services informatiques de proximité | 2020 | Entre 1 et 1,5x |
| VIMS | Dispositifs médicaux destinés à la chirurgie vidéo assistée | 2024 | Entre 1,5 et 2x |

VALEUR LIQUIDATIVE ET FRAIS DES FONDS

| | | SOMME DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DES DISTRIBUTIONS pour une part ou un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire, en €; frais de gestion et de distribution (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée) | | | | | | | | | | |
|-------------------|--------------------|---|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|------------------------|
| Année de création | Grandeur constatée | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
| 2008 | VL+distributions | 345,13€ | 345,45€ | 292,69€ | 264,00€ | 232,87€ | 209,42€ | 191,41€ | 189,10€ | 195,56€ | 230,81€ | 270,28€ |
| | Montant des frais | 121,53€ | 140,89€ | 158,76€ | 175,64€ | 193,69€ | 203,25€ | 210,49€ | 210,48€ | 223,20€ | 225,93€ | 227,89€ ⁽²⁾ |

Le montant des frais ainsi que les valeurs liquidatives majorées des distributions figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires prévues à l'article 7 de l'arrêté du 10 avril 2012 pris pour l'application du décret n°2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les Fonds et sociétés mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du Code Général des Impôts.

Le calcul des grandeurs présentées dans le tableau défini au présent article est effectué selon les normes, conventions et hypothèses suivantes :

- La grandeur dénommée "Montant des frais" est égale au ratio entre :
 - le montant total des frais et commissions de commercialisation, de placement et de gestion (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription ;
 - le ratio entre, d'une part, le montant des souscriptions initiales totales telles que définies à l'article 1^{er} de l'arrêté du 10 avril 2012 et, d'autre part, la valeur de souscription initiale d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire telle que définie à ce même article.
- La grandeur dénommée "Somme de la valeur liquidative et des distributions, d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire" est égale à la somme de :
 - la valeur liquidative d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire ;
 - le montant total des distributions réalisées au bénéfice de cette part ou de ce titre depuis la souscription au Fonds ou aux titres de capital ou donnant accès au capital de la société.

⁽²⁾ Ce tableau mentionne les frais effectivement payés par le Fonds au vu de ses contraintes d'investissement et de sa trésorerie disponible. L'ensemble des frais dus par le Fonds et pris en compte dans la valeur liquidative s'élèvent toutefois à 229,50€.

COMMENTAIRE DE GESTION

Au 30 juin 2024, sur les investissements réalisés, avant imputation des frais de gestion et de fonctionnement, le Fonds enregistre depuis sa création une plus-value de 15 € par part. En effet, ce Fonds initialement investi dans 16 PME a réalisé, depuis sa création, 10 cessions totales ou partielles ayant permis de générer une plus-value. Cette plus-value a permis de couvrir les effets de 7 défaillances rencontrées par le Fonds, principalement dans les secteurs de la distribution, de l'industrie et de la finance. Les titres restant en portefeuille ainsi que la part libre affichent, quant à eux, une plus-value latente de 2 € par part.

La valeur liquidative est en hausse par rapport au semestre dernier. En effet, les titres de la société Vims ont été cédés en plus-value. Concomitamment à cette sortie, le Fonds a perçu plus de la moitié du prix de cession. Le solde à percevoir est étalé jusqu'à la fin de l'année 2026 et est conditionnée à l'atteinte de résultats principalement techniques et commerciaux. Dans ce contexte, le Fonds ne pourra être dissout avant cette date.

Le Fonds a dépassé sa durée de vie réglementaire. L'équipe de gestion fait son possible pour liquider la dernière ligne dans les meilleures conditions mais manque de visibilité sur le délai de sortie. Concernant la société Mécamidi (fabrication de turbines et exploitation de centrales hydroélectriques), plusieurs process de cession (majoritaire, minoritaire ou introduction en bourse), ainsi qu'un protocole de liquidité de la participation des actionnaires financiers ont été réalisés depuis 2013, mais n'ont pas pu aboutir. L'ensemble des actionnaires financiers, BPI, Turenne et M Capital, ont lancé des actions en justice afin de retrouver une partie de leur investissement. Ces procédures sont en cours mais leur issue est très incertaine dans la mesure où la société a été placée en liquidation judiciaire en octobre 2020.

Aucun redressement de la valeur liquidative n'est malheureusement envisagé. Toutefois, l'équipe de gestion envisage de procéder à une distribution partielle sur le quatrième trimestre 2024, à hauteur de 20 % de la valeur nominale, soit 100 € par part.

Nous rappelons que la société de gestion ne perçoit plus de commissions de gestion sur ce Fonds.

M-CAPITAL

PARIS | 25, rue du 4 Septembre - 75001 Paris
 TOULOUSE | 8, rue des Trente-Six Ponts - CS 64210 - 31031 Toulouse Cedex 4
 contact@mcapital.fr
 www.mcapital.fr
 N° d'agrément AMF : GP 02-028